



INDEX DE L'EGALITE PROFESSIONNELLE

Les entreprises de plus de 50 salariés sont tenues de mesurer les écarts de rémunération et d'évolution entre les femmes et les hommes à travers une note sur 100. Ce résultat correspond à l'application des méthodes de calcul fixées par le décret n°2019-15.

Au titre de l'année 2023, Amplitude Studios a calculé cet index et obtenu la note globale de : **86/100**. Cette note sera mise à jour tous les ans le 1er mars.

L'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes se calcule selon 4 indicateurs :

- L'écart de rémunération femmes-hommes, où Amplitude Studios a obtenu 39 points sur 40 ;
- L'écart de répartition des augmentations individuelles, où Amplitude Studios a obtenu 35 points sur 35 ;
- Le pourcentage de salariées augmentées à leur retour de congé maternité, qui n'a pas pu être calculé cette année en l'absence de départ en congé maternité ;
- Et enfin le nombre de personnes du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations, où Amplitude Studios n'a obtenu aucun point.

Cette nette augmentation par rapport à l'année précédente s'explique par les mesures de correction précédemment mises en œuvre par nos équipes, qui malgré ce bon résultat souhaitent continuer leurs efforts pour faire évoluer notre environnement de travail de façon à favoriser l'égalité et la mixité professionnelles.